



## PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2025 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 novembre 2024 à 9 h 10 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Antoine Cremer, attaché politique et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Mario St-Pierre, directeur, Finances et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

### **RT20241105-P1      PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2025**

Présentation par monsieur Mario St-Pierre, Renée Guénette et M<sup>e</sup> Christian Tanguay.

Plan de la présentation :

1. Proposition budgétaire 2025;
2. Modifications à la tarification 2025;
3. Recommandations.

#### **RECOMMANDATIONS :**

##### **CP-FIN-2024-015**

Le comité exécutif recommande d'utiliser le fonds d'initiative – en lien avec le plan climat pour financer la bonification du plan de foresterie urbaine, du plan de gestion de l'eau, de la charte de biodiversité et du plan climat. L'excédent sera considéré dans les améliorations de services.

##### **CP-FIN-2024-016**

Le comité exécutif recommande d'utiliser le fonds d'initiative – acquisitions de terrains pour financer le projet de prolongement du boulevard de l'Europe pour desservir l'école 038.

##### **CP-FIN-2024-017**

Le comité exécutif recommande de décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 4,18 % pour la catégorie non résidentielle et de 3,18 % pour toutes les autres catégories.

##### **CP-FIN-2024-018**

Le comité exécutif recommande de hausser le tarif des matières résiduelles de 156,44 \$ à 174,61 \$.

**CP-FIN-2024-019**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées.

**CP-FIN-2024-020**

Le comité exécutif recommande d'accepter le budget 2025.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin fait un retour sur le budget équilibré présenté par la Société de transport de l'Outaouais (STO). Il mentionne que la taxe sur l'immatriculation viendra aider à éponger le déficit de la STO et d'offrir une qualité de service aux citoyens. Dès 2025, l'offre de service sera bonifiée et des exemples sont donnés par monsieur Blondin. Il encourage donc ses collègues à voter pour ce budget, le conseil souhaitant encourager les gens à utiliser le transport en commun pour éliminer le transport en solo.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon souhaite confirmer que la grille ne sera pas modifiée, ce qui est confirmé par monsieur St-Pierre. Monsieur Chagnon mentionne que le conseil a pris une bonne décision d'autoriser les quatre versements. Relativement à l'augmentation de 1,8 % de la tarification identifiée à la page 20 (amendes et pénalités), il demande pourquoi ce taux est inférieur à 2 %. Monsieur St-Pierre explique que les budgets sont réajustés en cours d'année, lors des différents exercices budgétaires. Monsieur Chagnon souhaite confirmer les hausses pour les citoyens.

Relativement à la page 14, monsieur le conseiller Daniel Champagne souligne que la responsabilité des écoles relève des municipalités. À la page 20, monsieur Champagne mentionne que le gouvernement provincial ne paie pas la totalité des taxes et des précisions sont données par monsieur St-Pierre. Monsieur Champagne affirme que le gouvernement provincial donne des responsabilités législatives aux municipalités à l'égard des écoles, en se donnant l'opportunité de ne pas payer l'entièreté des taxes dues. Il fait mention des différentes responsabilités maintenant dévolues aux municipalités, qui doivent assumer celles-ci à même les taxes foncières. Il parle de déresponsabilisation du gouvernement, notamment en ce qui a trait au transport en commun, aux infrastructures nécessaires à la construction d'un nouvel hôpital, à l'itinérance, etc. Le gouvernement doit donner de nouveaux pouvoirs fiscaux aux municipalités et monsieur Champagne mentionne que la fiscalité municipale doit être revue. Il souhaite que l'ensemble des municipalités, via l'UMQ, porte ce dossier. Pour mieux gérer les attentes des citoyens et baisser le poids des taxes foncières.

Pour la taxe sur les matières résiduelles, monsieur le conseiller Jean Lessard mentionne qu'une économie de coûts avait été annoncée avec la nouvelle collecte. Il est donc déçu à l'égard des augmentations proposées. Il demande aussi comment sera présenté le compte de taxes pour la STO. Monsieur St-Pierre mentionne que l'augmentation du 3.18 % inclut la STO, mais exclut les matières résiduelles.

Considérant les améliorations de service, pour le Plan EDI, madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent mentionne avoir hâte de voir les résultats de cette démarche. Elle se dit satisfaite des investissements faits dans ce Plan, que la Ville doit pouvoir être représentée par des gestionnaires à l'image de ses citoyens.

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis fait écho aux propos de monsieur Blondin, au sujet de l'importance de l'amélioration des services de transport collectif, parce que les gens réagissent bien à ça, et que le transport en commun est la colonne vertébrale la plus sensée de notre aménagement et de notre occupation du territoire à Gatineau. En plus des questions de réduction des GES, c'est autant et sinon plus une question d'équité (alternative en matière de mobilité pour tous les budgets), de santé (on va habituellement être aussi un peu piétonne ou piéton quand on prend le bus), c'est un service essentiel pour lequel on doit continuer de viser des améliorations de services. Madame Craig-St-Louis souhaite également faire écho aux propos de monsieur Champagne : c'est deux poids deux mesures depuis 30 ans (financement autoroutes vs le désengagement historique de l'État québécois en matière de TC/TA).

Madame la conseillère Caroline Murray souhaite mettre l'emphase sur les nombreuses améliorations de services présentées dans le budget, notamment pour la construction du dôme et son opérationnalisation, le déneigement des trottoirs, etc. Sur la STO, madame Murray souligne la hausse de l'achalandage, plus élevée que celle estimée. Elle mentionne que les gens embarquent, suivant les investissements réalisés. Contrairement à ce qui a été mentionné dans les médias, elle soulève qu'elle avait initialement proposé la taxe sur l'immatriculation à 60 \$.

Concernant la taxe sur l'immatriculation, monsieur le conseiller Denis Girouard demande si le retour des lignes 100 et 200 est un bénéfice de cette décision. Monsieur Blondin mentionne qu'il s'agit en effet d'une réponse positive à cette taxe, ainsi que d'autres améliorations.

Monsieur le conseiller Mario Aubé se questionne aussi sur l'augmentation des tarifs pour les matières résiduelles. À la page 24, il mentionne que les tableaux parlent d'eux-mêmes quant à la difficulté des citoyens de payer leurs taxes, en raison des arrérages présentés. Monsieur St-Pierre mentionne qu'il s'agit de projections, que les revenus seront les mêmes pour 2025 que pour 2023 et 2024, qu'il y aurait donc une stabilité. Pour les matières résiduelles, monsieur St-Pierre fait référence aux explications incluses à la page 25. Monsieur Aubé mentionne que le budget change la donne à Gatineau, considérant les augmentations prévues à différents niveaux et l'impact sur les citoyens. Il fait mention de différents exemples. Monsieur Aubé mentionne que les citoyens de Masson-Angers ont l'impression que les taxes augmentent, sans augmentation de services. Il mentionne que plus de 60 % des améliorations de service s'en vont au centre-ville.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette souligne qu'il y a effectivement un vent de changement, que la Ville doit diversifier ses revenus en raison des nouvelles responsabilités dévolues, notamment. Elle mentionne qu'il y aura une amélioration des services sur tout le territoire. Madame la mairesse cite l'exemple du projet de revitalisation des différents centres-villes et d'autres projets à venir (fonds d'appui).

En retour sur la taxe PGMR, monsieur le conseiller Steve Moran mentionne qu'une des explications principales est le nouveau contrat octroyé par l'ancien comité exécutif. La nouvelle méthode de collecte visait à limiter les augmentations, sans les éliminer. Relativement à la page 24, il mentionne que la Ville agit sagement.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc mentionne qu'il s'agissait pour lui d'une première expérience comme membre du comité exécutif pour la préparation budgétaire. Il explique qu'il est difficile de prévoir des bonifications propres à certains secteurs ciblés, mais que plusieurs projets touchent à différents secteurs. Comme membre du comité exécutif, il s'est donné comme mandat que les bonifications de service servent à tout le territoire, citant l'exemple du déneigement des trottoirs et les projets pour les centres-villes. Le comité exécutif s'est élevé au-dessus d'une bonification par secteurs, pour répondre aux attentes des citoyens.

**La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 10 h 23.**

**Monsieur Antoine Cremer quitte la rencontre.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 10 h 37.**

**RT20241105-P2**

### **TAXE SUR LES PARCS DE STATIONNEMENT**

Présentation par monsieur Mario St-Pierre, Renée Guénette et M<sup>e</sup> Christian Tanguay.

Les objectifs de la présentation sont :

- d'informer le conseil sur les fondements et les objectifs de la taxe sur les stationnements;
- faire état de la consultation publique;
- énumérer les scénarios d'application étudiés;
- approuver les recommandations.

Plan de la présentation :

1. Historique;
2. Objectifs de la taxe;
3. Étude économique;
4. Rapport de consultation publique;
5. Scénarios d'imposition;
6. Recommandations.

### **RECOMMANDATIONS :**

#### **CE-FIN-2024-032**

Le comité exécutif recommande de taxer les stationnements selon l'option 4H, soit aucun tarif pour les 4 zones conformément aux cartes faisant partie intégrante de la présentation excluant le centre-ville, taux régulier dans l'aire de consolidation et 25 % supplémentaire dans la structure urbaine.

#### **CE-FIN-2024-033**

Le comité exécutif mandate l'administration à modifier la réglementation actuelle afin de supprimer les normes minimales de stationnement.

#### **CE-FIN-2024-034**

Le comité exécutif recommande de mandater le Comité des finances et l'administration à élaborer un plan d'action afin :

- d'examiner les possibilités de modulation en fonction de la performance écologique des stationnements (canopée, perméabilité, etc.);
- de proposer des mesures pour assurer une cohérence entre les objectifs visés par la taxe et la gestion des stationnements municipaux;
- au besoin, de proposer des modifications au zonage pour assurer les possibilités de redéveloppement;
- d'analyser plus en détail les autres différentes propositions des textes de réflexion;
- de monitorer l'instauration de l'outil, de ses effets, des modulations proposées et de présenter un bilan au conseil municipal au plus tard en juillet 2025.

### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Steve Moran explique le processus réalisé par le comité exécutif, pour en arriver aux recommandations présentées, suivant une recommandation formulée l'an dernier. Il remercie l'administration pour les travaux réalisés dans ce dossier, considérant le sérieux de la démarche réalisée. Il souligne aussi les consultations faites, ainsi que le travail du Comité des finances. Monsieur Moran explique que les petits commerces ont été exclus, notamment, et insiste sur les strates identifiées. À la demande de la CCG, les superficies de certains commerces ont également été exclues. Des travaux du Comité des finances seront requis pour l'avenir, afin de permettre de faire les ajustements requis dans les années futures, entre autres pour retirer la pression sur la taxe foncière.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souhaite confirmer le nombre de cases de stationnement concerné par le nombre de m<sup>2</sup> et des précisions sont données par monsieur St-Pierre (13 vs 21-22). Il demande aussi des précisions sur les espaces exclus et monsieur St-Pierre explique que la taxe inclut les stationnements de véhicules immatriculés (donc exclusion de concessionnaires, espaces de chargement, espaces d'entreposage, etc.). Monsieur Aubé souligne les 32 scénarios présentés et demande si tous les scénarios visaient un montant de 27 M\$. Monsieur St-Pierre donne des explications sur le budget. Monsieur Aubé souhaite avoir des précisions sur l'échéancier, pour les projets en cours. Relativement au nombre minimal de stationnements, M<sup>e</sup> Tanguay mentionne que des travaux seront réalisés suivant le mandat octroyé par le conseil, pour présentations ultérieures aux comités concernés. Un échéancier pourra suivre.

Monsieur le conseiller Marc Bureau remercie l'administration pour le travail réalisé. Il est pour la mesure, considérant notamment la réduction des ilots de chaleur, mais a tout de même certaines questions de compréhension. Il demande si les espaces de stationnement souterrains seront concernés et monsieur St-Pierre confirme que oui, pour le non résidentiel. Pour les stationnements mixtes, les espaces résidentiels seront exclus. Monsieur Bureau demande à quelles fins sera utilisé le 27 M\$. Monsieur St-Pierre revient sur la proposition budgétaire présentée à cet effet.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon souhaite préciser certains éléments, notamment en ce qui a trait à la non-tarification pour les entreprises municipales, provinciales et fédérales. Il demande si le stationnement pour la SAAQ sera facturé, par exemple. Monsieur Chagnon demande comment seront exclus certains espaces à cet effet. M<sup>e</sup> Tanguay souligne qu'une analyse devra être faite selon le type d'occupation (location ou propriété). En réponse à monsieur Chagnon, monsieur St-Pierre mentionne que la superficie n'inclut que les cases de stationnement et non les espaces de services.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que les grands espaces de stationnement ont un effet sur la santé, en raison des changements climatiques. Elle souligne que ce dossier fait suite à des recommandations formulées antérieurement, notamment dans le cadre du PFLT. Elle mentionne que le dossier est basé sur des analyses sérieuses, qu'il y a peu d'effets sur les commerces et que plusieurs scénarios ont été présentés, suivant notamment les consultations réalisées. Une approche prudente est proposée aujourd'hui, avec modulation, et protection des PME. Les recommandations proposent de poursuivre les analyses relatives à la modulation. Madame Des Marais souligne qu'une grande partie du budget général ira sur des mesures en environnement et en mobilité (16 M\$ sur 27 M\$). Elle est satisfaite des recommandations présentées.

Monsieur le conseiller Mike Duggan souligne les pouvoirs limités de la Ville en matière de taxation. Il émet des préoccupations face à la diversification des revenus et les impacts de la mesure proposée sur les entreprises. Monsieur Duggan ne souhaite pas bloquer la taxe, mais voudrait que les services aux commerçants soient bonifiés, avec exemples. Monsieur Duggan demande si le comité exécutif ou le Comité des finances travaillera à trouver des suivis en ce sens, pour accompagner les commerçants (impact positif pour justifier cette nouvelle taxe). Monsieur Moran apprécie le commentaire et revient sur les consultations faites auprès des commerçants et les changements apportés. Il confirme qu'un accompagnement sera requis, pour les phases à venir. Pour la suite des travaux, le comité des finances poursuivra les analyses, en collaboration avec les services concernés, afin d'avoir une cohérence dans les différentes mesures.

Monsieur Chagnon demande quel sera l'impact pour les commerçants. En référence au tableau présenté à la page 28, monsieur St-Pierre fournit des précisions sur ces impacts, pour avoir un ordre de grandeur.

Pour les commerçants touchés par cette mesure, monsieur Bureau demande comment ils en seront informés. Monsieur St-Pierre mentionne que des vérifications seront faites avec le Service des communications pour déterminer ce suivi.

Monsieur Aubé demande des précisions sur les éléments présentés à la page 21, afin de confirmer les secteurs touchés. Monsieur St-Pierre donne des explications sur les entreprises se trouvant dans les aires de consolidation, pour les taux applicables. Monsieur Aubé revient sur les objectifs recherchés par la taxe, notamment pour encourager le transport en commun. Il se questionne donc sur le secteur de l'encan de Masson-Angers, mentionnant que les comportements ne seront pas modifiés dans cette zone.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc souligne le doigté nécessaire pour trouver les bonnes mesures pour atteindre les objectifs recherchés. Il remercie le travail réalisé par les équipes pour présenter les différents scénarios. Sur la desserte du transport collectif dans l'est de la Ville, il mentionne qu'une seule ZATC est visée dans ce secteur. Il souligne qu'il y a une bonne desserte dans les différents secteurs. Le règlement est habile et permettra de cibler les objectifs.

Monsieur St-Pierre demande au comité exécutif la possibilité de modifier la recommandation CE-FIN-2024-032 en vue de la journée du 7 novembre 2024, pour présenter les quatre zones spécifiquement. Monsieur Moran ne voit pas d'objection à cette modification.

**La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 11 h 37.**

**Madame Andrée Loyer quitte la rencontre.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 13 h.**

**Monsieur Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés et madame Mychelle Vaive, cheffe de service, Loisirs, sports et développement des communautés se joignent à la rencontre.**

**RT20241105-P3**

**BILAN ET PLAN D'ACTION EN ITINÉRANCE ET EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2025-2029**

Introduction par monsieur Yess Gacem. Présentation par monsieur Sébastien Vallée et madame Mychelle Vaive.

Objectifs de la présentation :

Information et recommandation :

- Présenter un bilan des actions entreprises dans le cadre des plans d'action sur l'itinérance et le développement social entre 2021 et 2024;
- Présenter le plan d'action municipal 2025-2029 en itinérance et en développement social.

Plan de la présentation :

1. Bilan 2021-2023;
2. Plan d'action 2025-2029;
3. Budget;
4. Facteurs de succès;
5. Échéancier;
6. Recommandations.

**RECOMMANDATIONS :**

Le comité exécutif recommande :

- d'accepter le dépôt des bilans du Plan d'action 2021-2023 en itinérance et en développement social;
- d'adopter le Plan d'action 2025-2029 en itinérance et en développement social;
- d'autoriser le trésorier à prévoir un budget pour la mise en œuvre du Plan d'action 2025-2029 en itinérance et en développement social, soit : une somme de 4 997 394 \$ pour l'année 2025, 4 849 898 \$ pour l'année 2026, 4 730 648 \$ pour l'année 2027, 4 805 648 \$ pour l'année 2028 ainsi que 4 644 648 \$ pour l'année 2029, conditionnellement à l'approbation du projet lors de l'étude du budget 2025;
- de mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à assurer la mise en œuvre du Plan d'action 2025-2029 en itinérance et en développement social;

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Steve Moran remercie l'équipe pour le travail réalisé en itinérance, ainsi que les élus, qui font face à une nouvelle réalité dans ce dossier. Il souligne qu'un montant de 5 M\$ a été voté en 2023, ajoutant que ce dossier demeure une priorité pour répondre aux besoins de tous les citoyens. Monsieur Moran mentionne que le Plan d'action présenté répond à ces besoins, ajoutant que la Ville doit faire face à une réalité financière, en raison du désengagement du gouvernement provincial et de l'inaction des gouvernements provincial et fédéral. Le Plan d'action doit permettre une certaine prévisibilité. Il s'agit d'un Plan d'action pour la Ville, l'itinérance existant dans différents secteurs. L'inaction présente des enjeux de sécurité et nous devons pouvoir présenter des solutions structurantes à plus long terme, lesquelles sont visées par ce Plan.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin rappelle que l'itinérance est une réalité humaine, que toutes les villes au Québec sont confrontées à l'explosion de l'itinérance. Un cadre a été rédigé, avant le Plan d'action. La Ville a la responsabilité d'investir des sommes importantes dans ce dossier, puisqu'il s'agit de citoyens gatinois, dans l'attente de la responsabilisation du provincial. Le Plan présenté est intégré, suivant les travaux réalisés avec différents partenaires et la tenue du Sommet sur l'itinérance. Relativement à la page 13, monsieur Sabourin aimerait proposer un complément à l'item 4.2, suivant un appui à une initiative de Vivre en ville pour tenir le registre municipal des loyers. Mandat supplémentaire souhaité : analyser l'ajout d'actions pour continuer à améliorer la protection des droits des locataires. Cette action permettrait de mieux protéger les droits des locataires, dans l'attente de la mise en place du registre municipal. Dans la foulée des investissements faits, il serait justifié de donner ce mandat complémentaire.

Monsieur le conseiller Mike Duggan réitère qu'il est souhaité que tous aient accès à un logement. Il souhaite que Québec reconnaisse que Gatineau va au-delà des attentes en itinérance. Monsieur Duggan demande s'il y a une stratégie en place pour demander à Québec de rembourser des sommes à la Ville. Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette confirme les discussions tenues à cet effet, ajoutant que face à cette ampleur de la crise de l'itinérance, les programmes et la gouvernance doivent évoluer au niveau provincial. Elle mentionne également que des travaux sont réalisés au niveau de l'UMQ, ainsi qu'avec les villes de Montréal et Québec. Même si la responsabilité revient à Québec, certaines actions reposent sur la Ville et il est important de pouvoir appuyer nos équipes en ce sens.

Monsieur le conseiller Denis Girouard souhaite saluer la collaboration des équipes dans ce dossier. Il souhaite confirmer sa compréhension face à la mise en place d'un organisme de réinsertion sociale. Il croit aussi que la facture de l'itinérance devrait être refilée à Québec. Au niveau du communautaire, monsieur Girouard mentionne que des locaux sont recherchés et souhaiterait avoir des détails sur les retraits prévus. Il souhaiterait connaître le financement associé au secteur de Gatineau via l'enveloppe de 3 M\$. Sur le volet relatif à l'implication de la Ville vs Québec, monsieur Vallée mentionne que ces représentations sont politiques. Concernant le 3 M\$ pour Guertin, monsieur Vallée explique les estimations réalisées. Il mentionne qu'une présentation ultérieure sera faite pour présenter la ventilation relative au projet Transition. Pour la réinsertion sociale, monsieur Girouard se questionne sur la permanence projetée. Monsieur Vallée mentionne qu'il s'agit plutôt d'accompagnement et non de réinsertion, pour travailler sur le terrain, en réponse à la crise et à la situation actuelle. Il ajoute que la collaboration du CISSSO est essentielle dans ce dossier. En ce qui a trait aux investissements dans les différents secteurs, monsieur Vallée fournit des explications supplémentaires, mentionnant que l'objectif est de soutenir différentes initiatives sur l'ensemble du territoire.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souligne la bonne ventilation faite et souligne l'excellence du travail réalisé, ajoutant qu'il ne s'agit toutefois pas du travail de la Ville. Il souhaite présenter une position à l'effet que l'itinérance ne fait pas des responsabilités municipales. Il s'agit d'une déresponsabilisation du gouvernement du Québec et l'argent des taxes ne devrait pas servir à ce dossier, en citant différents exemples. Monsieur Aubé croit que la Ville a fait sa part en itinérance. Aider est une chose, mais il se questionne sur les messages passés, qui pourraient créer des précédents. Il rappelle que les équipes sont extraordinaires, mais qu'elles pourraient être utiles à d'autres fins sur le terrain.

Monsieur le conseiller Steve Moran réitère que la Ville est rendue où elle est, en raison de l'inaction. Il ajoute que la dépense no.1 concerne des enjeux de sécurité Il croit que de ne pas agir va empirer le problème. Il mentionne qu'il faut faire attention aux préjugés à l'égard des personnes vivant en situation d'itinérance, lesquelles sont des citoyens de Gatineau. Les gens qui entourent les PSI vivent aussi les enjeux de l'itinérance. Il faut répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens, peu importe ce qui est proposé. L'action est la seule solution, sur tout le territoire. Il croit qu'il coûte plus cher de travailler en aval qu'en amont.

Monsieur Aubé croit aussi qu'il s'agit de citoyens à part entière, comme tous ceux vivant aux abords de Guertin. Gatineau est devenue une ville accueillante et se questionne sur les messages passés, sans retour financier de la part de Québec.

Madame la mairesse remercie à son tour les équipes pour le Plan d'action présenté. Elle ajoute qu'il y a un consensus à l'effet que la Ville ne travaille pas dans son champ de compétence, qu'il s'agit d'une injustice. La gouvernance de l'itinérance doit être revue, mais il faut s'organiser et nous ne pouvons demeurer observateurs. Les montants calculés initialement prévoient des montants plus importants, ce qui est confirmé par monsieur Gacem (40 M\$ sur cinq ans). Il rappelle la nécessité d'avoir des expertises internes, plusieurs employés ayant été mis à profit dans la dernière année. La version présentée en est une réduite, mais les besoins demeurent grands. Madame la mairesse réitère que la balance doit être assumée par Québec, de façon urgente, pour faire face à la crise. Il est important de pouvoir se structurer face à l'itinérance et souligne que le Cabinet fera les représentations nécessaires. Relativement à l'ajout d'un mandat demandé par monsieur Sabourin, madame la mairesse confirme que les suivis seront faits avec l'administration.

Monsieur Lessard demande comment sera organisée la mise en place du comité de pilotage et des détails sur l'échéancier et les actions sont donnés par monsieur Vallée. Il donne également des informations sur les partenaires consultés à ce stade.

Monsieur Aubé demande comment seront investies les sommes à recevoir du fédéral dans ce dossier.

Concernant le registre des loyers, monsieur Duggan demande des précisions sur la décision dans ce dossier, considérant les impacts possibles. Monsieur le conseiller Steven Boivin confirme que l'ajout du mandat demandé par monsieur Sabourin a été noté au compte-rendu. Monsieur Vallée ajoute que l'analyse du registre des loyers fera partie des travaux à venir.

**La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 14 h.**

**Monsieur Sébastien Vallée et madame Mychelle Vaive quittent la rencontre.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 14 h 15.**

**RT20241105-P4**

### **RAPPORT D'ÉTAPE DU COMITÉ DES FINANCES**

Présentation par madame Anik Des Marais, présidente, Me Christian Tanguay et monsieur Mario St-Pierre.

L'objectif de la présentation est de présenter le premier rapport d'étapes des travaux du Comité des finances à la suite de sa création.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Plan de travail;
3. Travaux réalisés;
4. Poursuite des travaux.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne avoir siégé brièvement au Comité des finances, ajoutant à quel point les élus de la Ville sont bien servis pour ce comité et le PFLT, en raison de l'expertise détenue à la Ville et des données disponibles. Il remercie le Comité des finances pour les travaux réalisés.

Monsieur le conseiller Mike Duggan mentionne être un nouveau membre du comité, ajoutant qu'il souhaite prioriser les processus d'optimisation budgétaires, considérant l'augmentation des dépenses de la Ville.

Madame la conseillère Anik Des Marais souligne le professionnalisme de l'administration municipale, qui travaille en continu à l'optimisation des dépenses et à la recherche d'efficacité.

**Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 14 h 35.**

---

**M<sup>e</sup> Véronique Denis**  
**Greffière**  
**Service du greffe**